

Je comprends les résultats de mon frottis du col utérin et les suites données

Le site du Docteur Philippe WEBER

Adresse du site : www.docvadis.fr/philippe-weber



Validé par

le Comité Scientifique Oncologie

On vous a fait un frottis dans le cadre du dépistage du cancer du col de l'utérus. Ce frottis doit être régulier chez toutes les femmes de 20 à 65 ans, y compris chez les femmes ayant bénéficié d'une vaccination anti-HPV. Le dépistage à partir de 65 ans n'est plus nécessaire s'il a été réalisé régulièrement avant.

Après le prélèvement, que devient mon frottis ?

Le prélèvement qui a été fait sur votre col a ramené plusieurs milliers de cellules qui ont été étalées sur une lame de verre, puis fixées avec de la laque ou mises dans un liquide. Le prélèvement est ensuite adressé au laboratoire avec vos coordonnées et les détails de l'examen. Il est coloré et observé au microscope à la recherche de cellules anormales. Des spécialistes regardent l'allure des cellules, leur regroupement, la façon dont elles sont colorées. Le résultat est ensuite classé selon des recommandations internationales. Il est validé par le médecin du laboratoire, puis adressé à votre médecin et à vous-même, en général en une quinzaine de jours.

Comment sont classés les résultats des frottis ?

La classification officielle est dite de Bethesda. Cette terminologie a l'avantage de donner des réponses claires.

Qu'est-ce qu'un frottis normal ?

Un frottis est dit normal s'il ne comporte pas de cellules pouvant provenir d'une lésion précancéreuse.

D'autres anomalies bénignes peuvent toutefois être décrites, elles ne doivent pas vous inquiéter et ne justifient souvent aucun traitement.

- Ectopie ou ectropion : les glandes du canal du col débordent un peu sur l'orifice du col. C'est banal chez les jeunes femmes sous pilule ou pendant la grossesse.
- Métaplasie : c'est le processus normal de cicatrisation de l'anomalie précédente.
- Inflammation ou modifications réactionnelles : très fréquentes, liées aux rapports, aux tampons ou sans cause réelle, elles ne présentent aucun danger de cancérisation.
- Infection ou présence de polynucléaires ou de germes (mycose, trichomonas, autres) : elle mérite parfois d'être traitée, il n'y a pas de risque cancérologique.
- Dystrophies cellulaires : cela veut simplement dire des cellules bizarres. La cause peut être inflammatoire, infectieuse, hormonale (ménopause) ou autre.

Mon frottis est classé « anomalies légères », qu'est-ce que cela signifie ?

Les anomalies légères ou de bas grade (LSIL en anglais) regroupent les anomalies cellulaires liées à la présence du virus HPV (papillomavirus) et des lésions de dysplasie débutantes (anomalie d'un tissu), limitées aux couches profondes du revêtement du col. Le plus souvent, ces lésions vont régresser en quelques années. On peut donc se contenter de les surveiller en rapprochant les frottis à 6 mois, puis à 1 an. On peut aussi faire une colposcopie (examen vaginal) d'emblée pour éviter l'angoisse de la surveillance. Après colposcopie, les gynécologues préfèrent parfois détruire les lésions.

Mon frottis est classé « ASC-US », qu'est-ce que cela signifie ?

Cela ne signifie rien, puisque ASC-US veut dire cellules atypiques de signification indéterminée. Le cytologiste a vu des cellules bizarres sur lesquelles il ne peut pas donner un avis formel. Le plus souvent, il n'y a aucune lésion sous-jacente. Par prudence, on peut soit contrôler le frottis à 6 mois, puis à 1 an, soit faire d'emblée une colposcopie pour éliminer une lésion cachée, soit faire une recherche de virus HPV et, si celle-ci est négative, revenir à une surveillance habituelle.

Mon frottis est classé « anomalies de haut grade », quelles sont les conséquences ?

Les anomalies sévères ou de « haut grade » sont des lésions de dysplasie, dont les cellules anormales sont réparties sur la moitié ou plus de l'épaisseur du revêtement du col. Ce sont les vraies lésions

précancéreuses. Tous les frottis « haut grade » (HSIL en anglais) ou qui ne permettent pas d'éliminer une telle lésion (ASC-H) doivent être suivis d'une colposcopie et de biopsies.

Je vais avoir une colposcopie, en quoi cela consiste-t-il ?

La colposcopie est un examen gynécologique habituel au spéculum, où on observe soigneusement le col et le vagin à l'aide d'une loupe grossissante (sorte de jumelle). Pour mieux voir les zones normales ou anormales, on utilise des colorants. L'examen dure 15 à 30 minutes, il est désagréable, mais totalement indolore. Après avoir repéré les zones les plus anormales, le gynécologue peut y faire des biopsies. Avec une pince spéciale, il prélève de très petits fragments du revêtement du col. Cela peut donner un pincement léger et fugace et faire saigner un peu.

Comment fait-on pour détruire les lésions du col découvertes sur un frottis ?

On ne doit détruire que les lésions dont le diagnostic est certain pour ne pas masquer un cancer débutant. La destruction se fait toujours sous colposcopie. Plusieurs moyens seront envisagés :

- Electro-destruction par une petite électrode et du courant électrique non dangereux.
- Cryothérapie (traitement utilisant le froid) avec une sonde à très basse température.
- Laser en utilisant la chaleur d'un faisceau lumineux.
- Application d'un tampon avec un produit chimique.

Quel est le traitement des lésions de « haut grade » ?

Les lésions de « haut grade » représentent la dernière étape avant le passage au stade de cancer. Elles sont parfois déjà associées à des marques microscopiques de cancer. Il est donc préférable de les retirer complètement pour les faire analyser en totalité. Cela se fait par un geste chirurgical au niveau du col : la conisation.

Peut-il y avoir des erreurs sur les résultats du frottis ?

Les résultats disent si votre frottis est ou n'est pas interprétable : nombre de cellules présentes, inflammation ou présence de sang et, parfois, il sera conseillé de le refaire. Le frottis est parfois considéré comme normal, alors qu'il y a une lésion : on appelle cela un faux-négatif. Il peut s'agir d'un prélèvement qui

n'a pas porté sur les zones anormales ou d'une lecture mal interprétée. Dans la mesure où les lésions du col évoluent lentement, cela sera souvent corrigé par le frottis suivant. Plus rarement, le frottis sera interprété comme anormal, alors qu'il n'y a rien : on appelle cela un faux-positif. Les examens pratiqués ensuite permettront de rétablir le diagnostic.

Le frottis peut-il révéler d'autres lésions que celles du col utérin ?

Le frottis est un moyen remarquablement efficace pour dépister les lésions du col, il ne faut surtout pas lui demander l'impossible. Même si parfois une infection spécifique est mise en évidence, le but du frottis n'est pas de rechercher des microbes. De même il ne dépiste pas les cancers situés plus haut, comme le cancer de l'ovaire ou même le cancer de l'endomètre. Pour ce dernier, des anomalies cellulaires peuvent, parfois, attirer l'attention, mais ce n'est pas le but du frottis.

Si vous êtes régulièrement suivie et si votre frottis montre quelques anomalies, il ne faut pas vous inquiéter. Si les anomalies sont récentes, elles ne sont certainement pas très évoluées. La prise en charge des lésions découvertes par le frottis n'est jamais une urgence. Prenez le temps d'exprimer tous vos doutes à vos médecins et demandez-leur de vous expliquer le résultat. Le plus souvent, ils pourront vous rassurer.